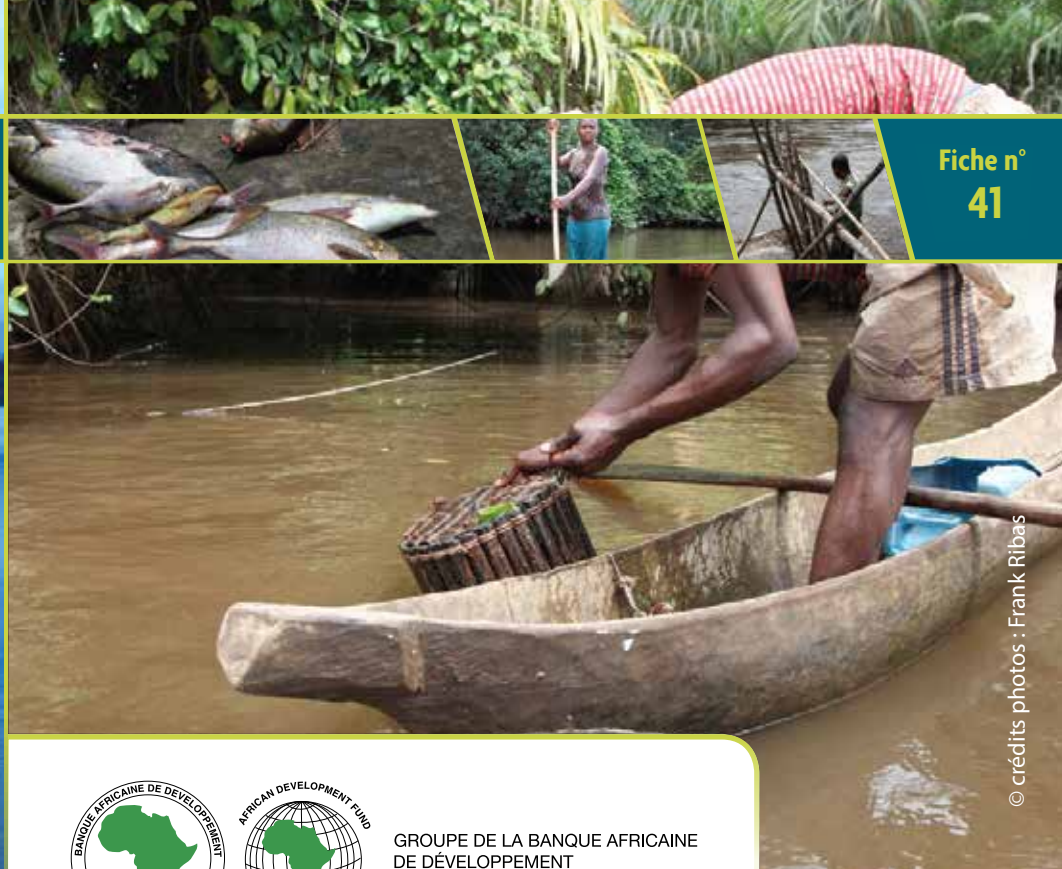




© crédits photos : Frank Ribas



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



Valeur du Projet

26,8 millions de \$



Cofinancements

- 333 847 \$ NELSAP
- 8 785 440 \$ don de la BAD à la RDC
- 7 321 200 \$ prêt à l'Ouganda
- 8 100 000 \$ don du FEM à la RDC



Durée

De 2005 à 2016



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Partenaire Institutionnel

Direction des Ressources en Eaux (DRE)



Opérateurs

- Banque Africaine de Développement
- Initiative du Bassin du Nil (IBN)



Localisation

- Lac Albert
- Lac Édouard



Thématiques

Gestion des Ressources en Eaux

Projet multinational de gestion intégrée des pêcheries et des ressources en eau des lacs Edouard et Albert (LEAF)

Description du projet

Le projet est une initiative du Programme d'Actions Subsidiaries des Lacs Équatoriaux du Nil (NELSAP) afin de favoriser l'intégration régionale entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda et de protéger les ressources des écosystèmes.

Ce projet est subdivisé en deux phases.

La première phase était le projet pilote des pêcheries des lacs Édouard et Albert LEAF I. Cette phase a été mise en œuvre de 2005 à 2009 sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 2 300 000 \$.

La deuxième phase du projet dite projet LEAF II, se décline en trois volets:

1. La mise en valeur des ressources de la pêche;
2. La gestion intégrée des ressources en eau;
3. La gestion du projet et coordination.

Objectifs

1. Gérer de façon intégrée les ressources en eau du bassin des Lacs Albert et Édouard;
4. Développer la pêche entre la RDC et l'Ouganda;
5. Atténuer les contraintes socio-économiques et environnementales et la fragilité;
6. Instaurer un climat propice et renforcer le cadre juridique, politique, institutionnel et réglementaire pour une gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement;
7. Contribuer à créer de nouvelles sources de revenus et à assurer la sécurité alimentaire des hommes et des femmes qui vivent de la pêche;
8. Renforcer les capacités des institutions publiques pour promouvoir les interventions respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'exploitation des ressources des lacs et favoriser les échanges commerciaux régionaux;



- 9 Mettre en place une autorité de gestion du bassin de ces deux Lacs.

- ✓ L'assurance de la protection et la conservation de la biodiversité et l'intégration régionale des communautés riveraines.

Réalisations

Durant la première phase du projet pilote (LEAF I), le NELSAP a mené des études visant l'identification des acteurs, la circonscription des principaux défis dans la zone du projet (incluant la côte Est du territoire d'IRUMU en Province Orientale ainsi que les territoires de Lubero et Rutshuru dans le Nord-Kivu) et l'évaluation des infrastructures de base susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations cibles.

Enseignements tirés

- ✓ L'harmonisation de la réglementation de la pêche entre La République Démocratique du Congo et l'Ouganda;

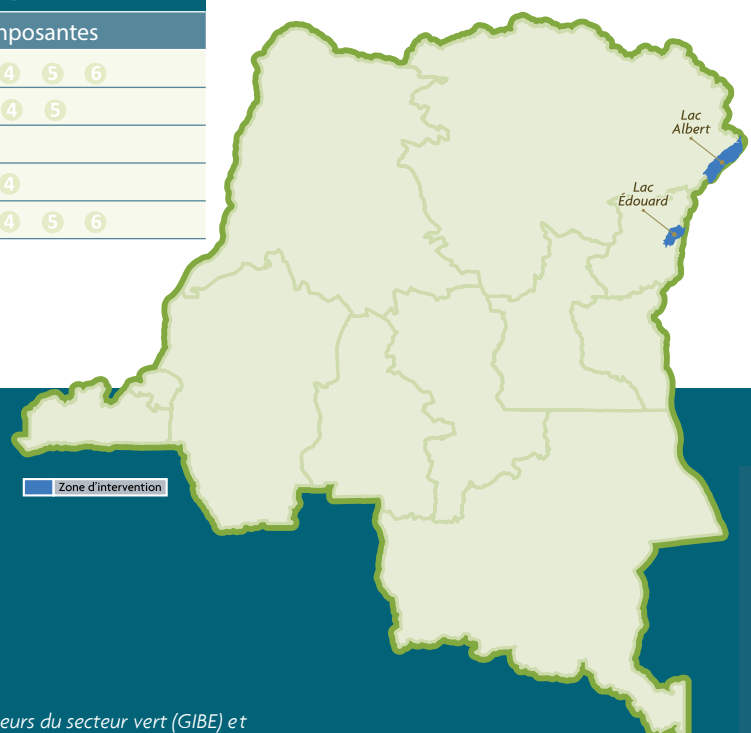
Synergies

Le projet LEAF contribue à la mise en œuvre du PILIER 4(Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet Gérer et protéger durablement les

ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.

Le projet LEAF s'aligne sur le Plan National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNEFEB-2) en son axe 3, composante 2, ainsi qu'avec d'autres projets de l'initiative du Nil.

PNEFEB 2	
Axes	Composantes
1 ✓	1 2 3 4 5 6
2 ✓	1 2 3 4 5
3 ✓	1 2 3
4 ✓	1 2 3 4
5 ✓	1 2 3 4 5 6



CONTACT

Coordonnateur de projet
Olagoke OLADAPO

📍 Département OSAN
Abidjan • Côte d'Ivoire

✉ o.oladapo@afdb.org

🌐 www.afdb.org



Valeur du Projet

52,6 millions d'€ soit 43,15 millions de \$



Cofinancements

- 36500 000 € de la BAD
- 1947 419 € de NOVACEL
- 172 638 € de Conservation International Foundation
- 1575 000 € de l'ACDI
- 565 000 € de l'Université LAVAL
- 375 000 € du CERFO
- 1125 000 € de INWET
- 375 000 € du RIFFEAC
- 520 000 € Autres partenaires



Durée

De 2009 à fin 2016



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)



Partenaires Institutionnels

- L'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN),
- La DHR, la DIAF, la DGF du MEDD



Opérateurs

WWF, ONFI, UCL, UN-HABITAT, CN-REDD; l'ONG OCEAN, l'Institut national d'études et de recherche agricoles (INERA) et l'Université de Kisangani (Unikis), NOVACEL, WCS, OSAPY.



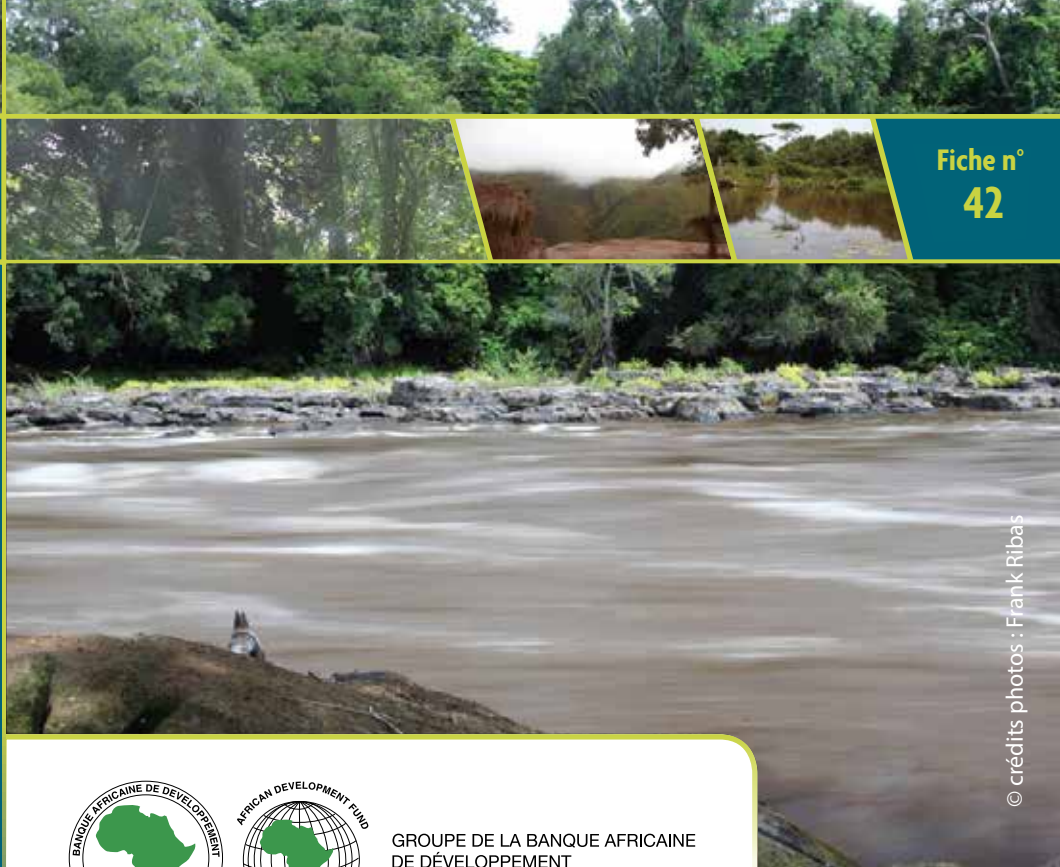
Localisation

- Province du Nord-Kivu: Rutshuru, Nyiragongo et Masisi;
- La province du Bas-Congo (centre forestier de Nsanda), autour de la Réserve de Biosphère de Luki (RBL) et Lukula, Seke-Banza et Muanda.
- Kinshasa: le Plateau des Batéké (centre forestier de Kinzono);
- La Province Orientale: Territoire d'Isangi, dans les collectivités de Liutua, Lukombe et de Babeloto. Territoire de Mambasa, la Réserve de Faune à Okapis;
- La province du Bandundu: la zone géographique du plateau des Batéké, villages de Mbankana, Boku, Botulu, Fadiaka, Kimangunu, Engunu, Mpumuyo, Nguano et les vallées des rivières Mai Mpili, Lewana et Lidji;
- La province de l'Équateur territoire de Bokungu et d'Ikela, district de la Tshuapa, dans la forêt de Bokondokolo.



Thématiques

Gestion Forestière



© crédits photos : Frank Ribas



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC)

Description du projet

Le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC), lancé en juin 2008, a été mis en place et sa gestion confiée à la BAD, sur base d'interventions pilotes de 3 ans. Toutes ces interventions du FFBC permettront de compléter et soutenir les propositions transformationnelles et innovantes.

Le FFBC, dans sa mise en œuvre, aura un rôle complémentaire au Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), à travers le ciblage des zones ou les axes du plan de convergence non couverts par le programme, notamment, les activités des axes stratégiques 2 et 9 du plan de convergence.

Plusieurs projets sont inclus dans ce programme d'une valeur de 52650 000 \$ US dont

- L'appui au Programme Élargi de Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo (PEFOGRN-BC) - 11639 992 €
- L'appui au développement de l'agroforesterie communautaire en république démocratique du Congo (cas de la province de Bas-Congo et du plateau des Batéké/Kinshasa) - 5999 960 €
- Le projet pilote REDD géographiquement intégré ÉcoMakala - 2494 891 €
- Le projet pilote REDD géographiquement intégré d'Isangi - 2298 215 €

- Le projet pilote REDD agroforestier du sud Kwamouth - 4437 729 €
- Le projet pilote REDD géographiquement intégré de Mambasa - 2956 091 €
- Le projet pilote REDD intégré autour de la réserve de biosphère de Luki dans la forêt du Mayombe - 2339 105 €
- Le projet de bonobo conservation dans la province de l'Équateur - 1520 000 €
- Le projet de valorisation des plantes médicinales africaines pour la promotion de l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement - 2090 000 €

Objectifs

Le programme FFBC a comme objectifs de:

- 1 Lutter contre la pauvreté;
- 2 Relever les défis liés au changement climatique par la réduction, voire l'inversion, des taux de déboisement et de dégradation des forêts du bassin du Congo;
- 3 Renforcer les capacités techniques des parties prenantes du bassin du Congo dans la gestion durable des multiples ressources des paysages forestiers et de la REDD+;
- 4 Améliorer la gouvernance forestière dans le bassin du Congo en vue d'un partage plus équitable des retombées entre les

différentes parties prenantes à la gestion des forêts, y compris les femmes et les minorités ethniques;

- 5 Renforcer les capacités des institutions du bassin du Congo dans la gestion durable des paysages forestiers et de la REDD+.

Réalisations

Le FFBC a réalisé plusieurs actions palpables notamment:

- Un appui au développement de l'agroforesterie communautaire en République Démocratique du Congo (cas de la province de Bas-Congo et du plateau des Batéké) qui s'est traduit par un changement majeur dans l'approche pilote du PADA à son démarrage.
- L'introduction d'aspects novateurs dans l'ensemble des Projets pilotes REDD qui a permis : (i) la liaison entre la protection des forêts naturelles et la réduction de la pauvreté des populations riveraines ; (ii) l'approfondissement de la connaissance des ressources forestières du bassin du Congo ; (iii) la mise en œuvre d'une expérience de reboisement communautaire ; et (iv) le développement d'un système national de Monitoring Rapportage et Vérification (MRV) et de Paiements des Services d'Écosystème (PSE).
- La rédaction d'un plan d'aménagement du territoire d'Isangi et de celui de la et de celui de la concession forestière ENRA (Enzyme Refiners Association) à Mambasa.
- La mise à disposition d'un rapport descriptif de la situation socio-économique de la région.
- La contribution au renforcement de l'Observatoire satellital des forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) pour en faire un centre d'excellence dans le suivi, la communication de rapports et la vérification effectués dans le cadre du dispositif REDD+3 en est un autre exemple.
- Le personnel de ce centre possède désormais des outils et un savoir-faire dans l'utilisation des techniques les plus pointues pour la maîtrise de la dégradation des

forêts, de la déforestation et des stocks de carbone qui ne sont dispensés dans aucune autre institution de même type dans le bassin du Congo.

Enseignements tirés

- ✓ Modification de l'approche du PADA : Initialement prévu pour couvrir 2 sites en une seule phase, à la demande du MEDD, il a été modifié afin de couvrir 11 sites en 2 phases.
- ✗ Au début de la mise en œuvre, le FFBC a connu des difficultés des décaissements du fait de la faible maîtrise des procédures de la Banque en matière de décaissement par les bénéficiaires. Mais, aujourd'hui, ces difficultés sont pour la plupart résolues car les projets en cours ont un taux de décaissement de 73% à ce jour.
- ✗ Des retards ont été constatés dans l'exécution des projets compte tenu des résultats peu satisfaisants obtenus par l'agent de gestion du Fonds en matière de renforcement des capacités techniques et financières des bénéficiaires et au regard de l'utilisation sous-optimale des outils de planification par les bénéficiaires de don, y compris les cadres logiques axés sur les résultats, les plans d'acquisition, les plans de travail et les budgets annuels des projets.
- ✗ Insuffisance dans la préparation et la conception des premiers projets approuvés au sortir de la période des conflits. Le manque de connaissance des règles de la Banque. La faiblesse dans le suivi de l'exécution des projets, et les difficultés de déblocage des fonds de contreparties du Gouvernement dans le financement des projets.
- ! Chaque chef de projet au sein du FFBC devrait gérer un nombre limité de projets, pour en maximiser l'efficacité.
- ! Il est nécessaire de parvenir à un équilibre entre la complexité de la collaboration avec les petites ONG qui ont de faibles capacités et la nécessité de poursuivre la coopération avec elles, compte tenu du manque de financements alternatifs pour ces ONG et de leur capacité à appliquer les politiques gouvernementales sur le terrain.

- ! La nécessité de prendre des dispositions institutionnelles appropriées aux fins de collaboration avec les ONG de petite taille.

- ! L'importance d'un suivi et d'un soutien ciblés pour assurer le rendement des projets.

- ! L'importance de disposer d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour fournir un renfort additionnel pour les projets problématiques.

Synergies

Le programme FFBC est en conformité avec le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) de la RDC (2012-2016), car il contribuera à la mise en œuvre des actions ci-après citées, qui figurent parmi les piliers du DSCR, à savoir: réduire la pauvreté; faciliter l'accès des populations aux services de base (éducation, santé) et promouvoir la dynamique communautaire le programme est également en conformité avec les stratégies forêts 1, 2, 3 relatives à la réhabilitation et la protection de l'écosystème, la rationalisation de l'exploitation forestière, l'éducation sur la protection environnementale.

Il est également en synergie avec le Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité, 2^e génération (PNEFEB-2) dans son axe 1 composante 4 et Axe 2, composante 4.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5 6
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3		
4	✓	1	2	3	4	
5	✓	1	2	3	4	5 6

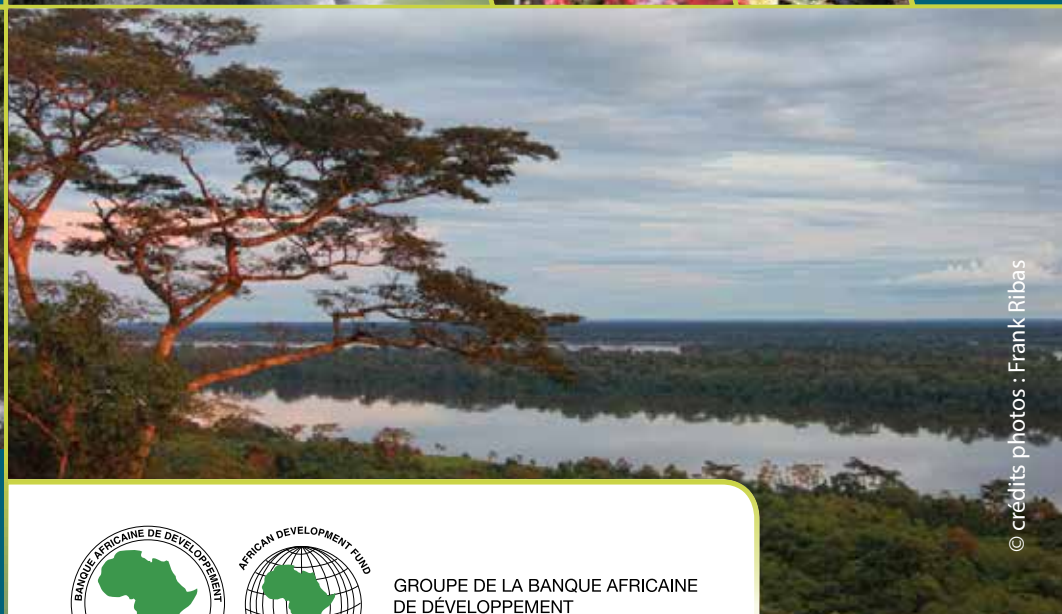
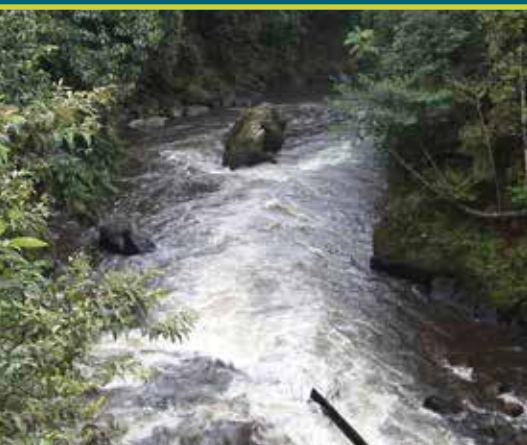


CONTACT

Chargé des opérations du FFBC
M. OMBOLO Cyrano

Boulevard du 30 Juin
Immeuble BCD, 6^e niveau
Kinshasa/Gombe • RD Congo

www.afdb.org



© crédits photos : Frank Ribas



Valeur du Projet

39,8 millions d'€ soit 48,5 millions de \$



Cofinancements

- 34 144 000 € don FAD
- 298 760 € Bénéficiaires
- 5 335 000 € CEEAC



Durée

De 2009 à fin 2016



Tutelle

Banque Africaine de Développement
(BAD)



Leader du projet

Commission des Forêts d'Afrique
Centrale (COMIFAC)



Opérateurs

- World Wildlife Fund (WWF) pour le paysage Lac Télé - Lac Tumba.
- African Wildlife Fund (AWF) pour Maringa - Lopori - Wamba.
- Conservation International (CI) pour la partie Nord Maïko-Tayna - Kahuzi-Biega.
- GIZ pour la partie Sud du paysage Maïko-Tayna - Kahuzi-Biega.
- Le Consortium (WWF, WCS et GIZ) pour TNS, WWF pour Virunga, World Conservation Society (WCS) pour le Lac Télé - Lac Tumba et Conservation International.



Localisation

- Toute la RDC
- En particulier: Maïko-Tayna - Kahuzi-Biega et Maringa - Lopori - Wamba
- Les zones transfrontalières de Virunga (Rwanda - RDC) et Lac Télé - Lac Tumba (République du Congo - RDC).



Thématiques

Conservation de la Diversité biologique



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Programme d'appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo)

Description du projet

Le PACEBCo joue un rôle complémentaire au FFBC.

Objectifs

Les principaux objectifs du Programme PACEBCo sont de:

1. Contribuer à l'intégration sous-régionale;
2. Assurer la régénération des écosystèmes;
3. Améliorer les conditions de vie des populations;
4. Accroître le nombre et la superficie des aires protégées délimitées et les doter de plans d'aménagement et de gestion;
5. Renforcer la surveillance et le suivi écologique des aires protégées;
6. Renforcer les capacités d'exploitation durable des usagers de la biodiversité à travers l'augmentation de la superficie des plantations forestières communautaires

et la formation des usagers en protection et utilisation durable de la biodiversité;

7. Renforcer les capacités institutionnelles du RAPAC et des gestionnaires des aires protégées dans les six paysages;
8. Gérer le projet de partenariat avec le RAPAC conformément aux dispositions de la Convention signée;
9. Fournir aux preneurs de décisions, praticiens et communautés locales les informations, analyses et outils nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des projets d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de carbone dans les forêts, avec des impacts équitables.

Réalisations

- 1 Le PACEBCo apporte une contribution substantielle à l'intégration régionale en Afrique Centrale et obéit aux différents critères des Biens Publics Régionaux (BPR).



- 2 Les objectifs de PACEBCo cadrent avec ceux de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) en contribuant à travers ses activités à la bonne gouvernance forestière, la certification et la traçabilité du bois.

Enseignements tirés

Le projet est en cours de réalisation.

- À l'heure actuelle, plusieurs partenaires sont engagés dans la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Synergies

Le programme PACEBCo répond aux préoccupations des pays traduites dans leurs politiques sectorielles déclinées en programmes sectoriels forêts et environnement incluant les questions de conservation. Il prend en charge 4 des 10 différents axes du plan de convergence de la Commission des Forêts

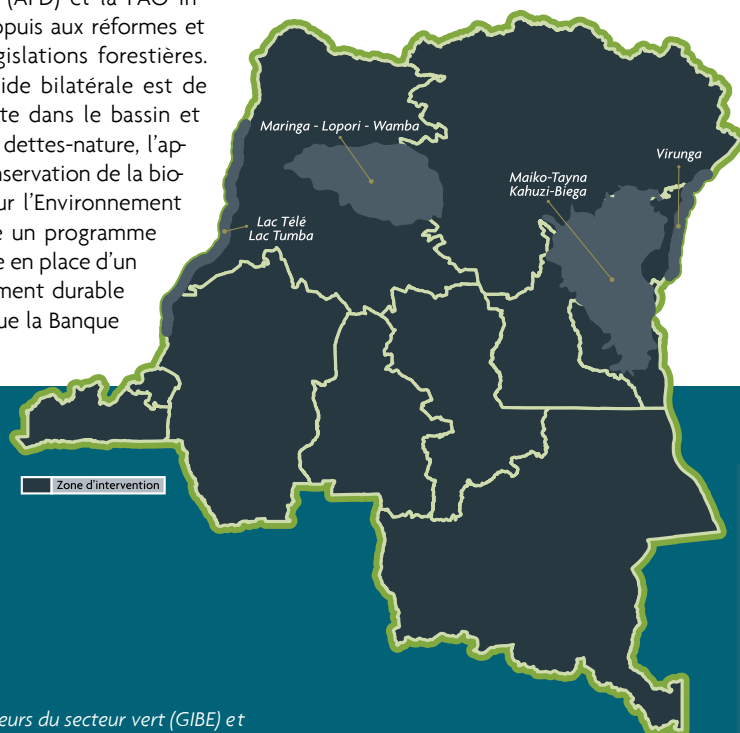
d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans la gestion concertée des forêts du Congo.

Le PACEBCo est en synergie avec le Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité, 2^e génération (PNEFEB-2) à travers son axe 4, composantes 1, 2 et 4.

Le projet PACEBCo est en interaction avec des projets d'autres bailleurs, notamment les projets du département pour le Développement International de la Grande Bretagne (DIFID), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), la coopération allemande (GIZ, KfW), la Coopération française (AFD) et la FAO interviennent dans les appuis aux réformes et à l'élaboration des législations forestières. Il faut signaler que l'aide bilatérale est de plus en plus importante dans le bassin et concerne les échanges dettes-nature, l'appui aux activités de conservation de la biodiversité. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) prépare un programme stratégique pour la mise en place d'un mécanisme de financement durable dans le bassin, tandis que la Banque

Mondiale apporte une assistance aux réformes des institutions intervenant dans la gestion des forêts, ainsi qu'avec le programme régional d'Afrique Centrale (CARPE) lancé par l'USAID en 1995.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5 6
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3		
4	✓	1	2	3	4	
5	✓	1	2	3	4	5 6



CONTACT

Coordonnateur de projet
Jean-Louis MOUBAMBA

Bureau du Gabon
Imm. St Georges, Kalikak (derrière Park Inn)
B.P. 4075 Libreville, Gabon

00241 01 44 29 52/53, 00241 07 41 64 33

j.moubamba@afdb.org

www.afdb.org

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Groupe Interbailleurs du secteur vert (GIBE) et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la BAD.